

[Le Web](#)[Les vidéos](#)

AIRBUS, MITTERRAND, JUSTICE

QUELQUES ÉVÉNEMENTS DES ANNÉES QUATRE-VINGT ET QUATRE-VINGT-DIX

ROLAND DUMAS, JACQUELINE COCHARD ET LA JUSTICE

Le 16 novembre 2014 France 2 a rediffusé « Mazarine, une vie au secret » (1). On y découvre des faits intéressants.

A la fin de l'été 1994, l'Élysée est informé que Paris Match dispose de photos de Mazarine et son père devant le restaurant Le Divellec. L'hebdomadaire envisage de les publier. Effervescence dans l'entourage de Mitterrand. Un matin, celui-ci convoque son fidèle Roland Dumas afin de voir ce qui peut être fait pour empêcher cette parution. Dumas explique que Mitterrand lui déclare « *je ne veux pas que ces photos paraissent* » et que sa réponse est « *bon, très bien président, on va s'en occuper* ». Et Dumas raconte la suite. L'après-midi même il rencontre « *la présidente du tribunal de Paris* » [NDR : Jacqueline Cochard], manifestement à disposition de Mitterrand pour accepter aussi rapidement ce très curieux rendez-vous dont le but est de bloquer la parution de ces photos. Roland Dumas explique et développe face caméra les échanges avec la présidente qui s'inquiète des remous que cela pourrait causer. Ce n'est pas triste (2).

Jacqueline Cochard a occupé la présidence du TGI de Paris de juin 1991 à juin 1996.

Pour les crashes aériens, notamment les crashes d'Airbus, qu'en fut-il au palais de justice de Paris ? Le crash de Habsheim s'est produit en juin 1988, celui du Mont Sainte-Odile en janvier 1992. La grève des pilotes pour me soutenir a eu lieu en mai 1992. Mon livre, qui met sévèrement en cause Mitterrand, est paru en septembre 1994... c'est-à-dire au même moment que les faits avoués par Dumas. Sachant que mon avocat était Christian Charrière-Bournazel, ex-associé de l'avocat Roland Dumas, et sachant les forfaitures judiciaires à répétition dont j'ai été victime (et ça continue !), comment ne pas imaginer que Dumas n'aurait pas été en relation avec Cochard pour « gérer » tout cela à la demande de Mitterrand ? Surtout au vu des quelques faits que je rappelle dans ce qui suit.

(1) Présentation : http://www.france2.fr/emissions/un-jour-un-destin/diffusions/16-11-2014_276865

(2) J'avais récupéré la vidéo sur [francetv pluzz](#) avec [Zedeo](#), la conservant en l'état. Le fichier est volumineux. Désolé, j'ai la flemme de le retravailler, d'en constituer un extrait et de mettre en ligne. Cette émission est régulièrement rediffusée. La vidéo est accessible sur le Web. Le passage que j'évoque se situe à partir du temps 24 mn.

Trois lettres de l'époque

Lettre à Mitterrand du 14 août 1989 : [http://jacno.com/xx\(mitterrand-19890814\).gif](http://jacno.com/xx(mitterrand-19890814).gif)

Lettre à Mitterrand du 3 février 1993 : [http://jacno.com/xx\(mitterrand-19930203\).gif](http://jacno.com/xx(mitterrand-19930203).gif)

Au début, j'ai reçu quelques réponses de l'Elysée (Didier Oury, conseiller technique pour les affaires industrielles). Les réponses étaient : la justice est saisie, séparation des pouvoirs, l'exécutif n'a pas à juger, il faut laisser faire la justice. Ensuite, on ne m'a plus répondu.

J'ai demandé à la Ligue des Droits de l'Homme d'intervenir en l'informant de ce qu'il se passait. Lettre à la LDH du 3 février 1993 : [http://jacno.com/xx\(ldh-mitt-19930203\).gif](http://jacno.com/xx(ldh-mitt-19930203).gif)

J'ai envoyé d'autres informations à la LDH. Je me suis rendu à son siège et, après avoir discuté avec un permanent sur place, je lui ai remis un dossier. La LDH ne m'a jamais répondu. Il est vrai que Henri Leclerc, président d'honneur de cet organisme subventionné par l'Etat, fut aussi... l'avocat d'Airbus dans l'enquête judiciaire sur le crash du Mont Sainte Odile !

ANNE CRENIER

Présidente du Syndicat de la magistrature en 1999

En 1999, par une belle journée de mai, juin ou juillet (j'ai la date exacte dans mes archives en lieu sûr, inaccessible actuellement en raison de la situation qui m'est faite), je déjeune avec des amis dans un « petit resto » du 11ème arrondissement de Paris, le Trou Normand, 9 rue J.-P. Timbaud, tenu par « Maguy », Marguerite Latrille, où nous avons nos habitudes. Je reconnais un arrivant, Albert Lévy, magistrat, dont on parlait à l'époque, qui s'installe à une table où six personnes seront finalement présentes, dont deux journalistes de Libération (sa rédaction est toute proche et les lieux étaient une des « cantines » de Libé).

Sachant que le siège du Syndicat de la magistrature est (en 1999) à quelques pas, j'imagine que... Bref, je traîne en restant à table avec un ami, Patrice Rotenstein, et son père Raymond (3).

(3) Raymond Rotenstein a passé la période de l'occupation nazie en Bretagne où il a été arrêté en octobre 1943. Il a été déporté dans un des camps d'Aurigny (îles Anglo-Normandes). Au cours d'un transfert des déportés d'Aurigny vers les camps de l'Europe continentale en août 1944, l'aviation anglaise a attaqué le convoi, arrêté dans une gare du nord de la France, ce qui a permis à Raymond de s'évader, avec d'autres déportés. Son frère Lucien s'était engagé dans les Forces aériennes françaises libres, puis a intégré un groupe du célèbre Spécial Air Service (SAS) britannique. Il a été abattu durant une action commando après un parachutage en France. Quelques précisions [ici](#), [ici](#), [ici](#), et [là](#).

./...

J'attends que les lieux se vident puis je me dirige vers la table qui m'intéresse : « *Bonjour, pardonnez-moi cette intrusion, je reconnais Monsieur Lévy et je me demande s'il n'y aurait pas à votre table des gens du Syndicat de la magistrature, je suis Norbert Jacquet, dans les affaires Airbus, j'ai eu de la presse, il y a eu...* » Une convive intervient immédiatement et me coupe « *Ah oui, M. Jacquet...* » et la discussion s'engage. Cette personne, c'était Anne Crenier (à l'époque Anne Crenier-Vaudano), présidente du Syndicat de la magistrature, qui connaissait parfaitement mon affaire, mon livre publié en 1994, le nom de l'éditeur, lui aussi à deux cents mètres, qu'elle a sévèrement critiqué (4).

J'ai signalé aux convives, ce que Crenier savait parfaitement, qu'à la suite d'une dénonciation mensongère émanant du juge Guichard je venais de passer six mois en détention provisoire sans aucun motif valable et sans aucun acte d'instruction au cours de cette détention. Depuis la prison, j'ai ensuite été directement interné en unité psychiatrique pour malades difficiles où les conditions de vie relèvent de la torture (des détails au repère 3 « Le Pavillon des Cancéreux » : <http://jacno.com/inlo.htm> ou <http://jacno.com/long.htm#rep3>).

Crenier savait cela, mais elle n'en avait rien à faire et s'est contentée de dénoncer en vrac l'extrême droite, le Front national, les racistes, antisémites, les gens qui en sont proches, etc. J'ai dit à deux reprises que je ne comprenais pas pour quelles raisons elle me tenait ce discours politique et j'ai demandé à deux reprises si elle et son syndicat trouvaient normal ce que je subissais. Crenier a continué à répéter le même discours, sans répondre. Je suis parti sans insister.

(4) Quelques précisions sur le « choix » de l'éditeur, un choix forcé. En 1993 et 1994, durant plus d'un an j'avais eu des contacts avec quelques éditeurs, tout feu tout flamme au vu du synopsis et des documents présentés... mais qui, très curieusement, ont ensuite fait demi-tour pour des raisons assez vaseuses. L'un d'eux a quand même eu l'honnêteté de m'indiquer, par l'intermédiaire d'un journaliste qui faisait le lien, qu'il ne voulait pas être impliqué dans cette affaire. Dans mes démarches, j'ai même été trahi par une dénommée Irène Barki, travaillant à France Loisirs et qui avait déjà publié un livre. Une amie d'une bonne bande de copains dont les familles ont été victimes des camps de la mort et qui m'ont toujours aidé et soutenu. Cette personne m'a mené en bateau durant plusieurs mois, faisant croire qu'elle retravaillait mon manuscrit en relation avec des éditeurs. Et, début juillet 1994, elle a fini par me planter sans autre forme de procès, alors qu'elle avait insisté pour prendre en charge la publication afin de ne pas la laisser dans les mains de la « droite non parlementaire ». Le hasard a fait qu'en ce début juillet 1994 j'ai trouvé un éditeur de moyenne surface par l'intermédiaire d'un autre journaliste. L'identité de l'employeur de ce dernier peut déplaire... mais basta ! J'avais un livre à publier, un point c'est tout. Cet éditeur a donc décidé de procéder au plus vite et de profiter du mois d'août pour prendre de vitesse les malfrats de l'ombre. Et mon livre est sorti d'imprimerie, un peu par surprise, dans les tout premiers jours du mois de septembre 1994.

* * *